

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 2 (1987)
Heft: 3: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

Une nouvelle émission de radio: "Kulturgut Aktuell"

Depuis le 16 mars dernier, une radio locale bernoise, Radio ExtraBE, diffuse une nouvelle émission dans le cadre de sa rubrique "En question" (Schauplatz). Tous les lundis aux alentours de 15 heures 30, les animateurs présentent au public un bien culturel.

Le NIKE a contribué à l'élaboration de cette émission dont le but principal est d'attirer l'attention d'un public aussi vaste que possible sur les biens culturels que l'on peut admirer dans la région.

L'émission a pour ambition de conscientiser les auditeurs sur l'histoire des biens culturels tout en soulignant combien ceux-ci peuvent être menacés. De plus, en indiquant de manière précise où et quand on peut effectuer une visite, les auditeurs doivent être encouragés à prendre des initiatives pour connaître et, qui sait, se mettre à défendre les biens culturels qui leur sont proches.

Le NIKE a fourni les contacts nécessaires à la mise sur pied de cette émission. D'ores et déjà, des spécialistes de la protection du patrimoine de la région de Berne ont réagi favorablement aux demandes de la rédaction et ont pris la parole à l'antenne. Mais le NIKE espère que le cercle des individus présentés sur cette station s'élargira rapidement. On peut parfaitement imaginer que des personnes ayant effectué un travail de restauration, qui connaissent des aspects inédits de l'histoire d'un bâtiment ou encore qui souhaiteraient parler d'un musée oublié, d'une statue cachée ou d'une fontaine menacée participent à la réalisation de quelques minutes d'information.

Le NIKE souhaite que d'autres radios locales prennent le train en marche et s'inspirent de l'exemple bernois pour introduire dans leurs grilles des reportages consacrées aux biens culturels. Le NIKE se tient à disposition pour toute demande de renseignements. Si vous désirez écouter une de ces émissions, vous pouvez commander auprès du NIKE une cassette de démonstration.

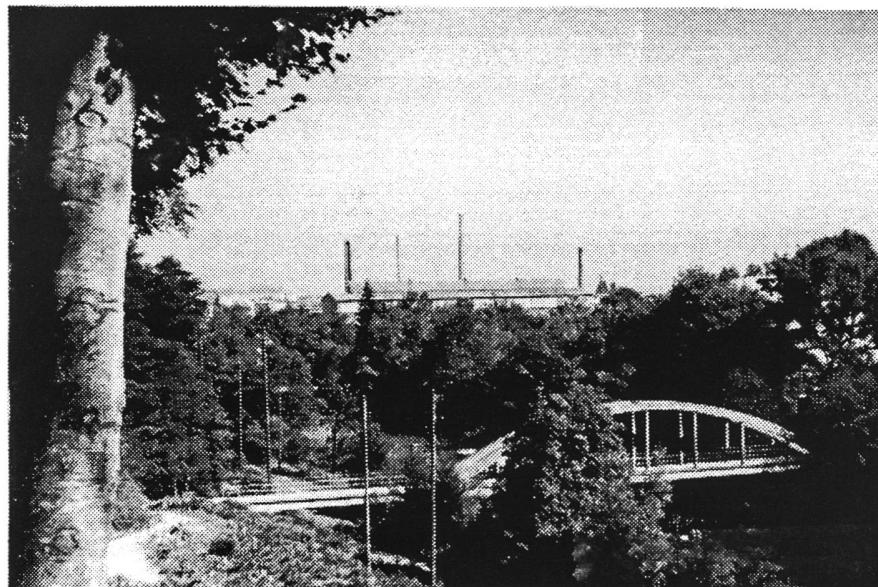
Le pont en arc sur l'Emme

Le vieux pont arqué qui enjambe l'Emme près de Gerlafingen dans le canton de Soleure fait partie des toutes premières constructions en béton armé de Suisse. Prévu au départ pour mener une conduite d'eau d'une rive à l'autre. Le tablier de ce pont - 30 mètres d'un seul tenant - a été fabriqué à quelques pas de là, dans les usines Von Roll.

S'appuyant sur des arguments financiers, le Conseil communal (exécutif) de l'endroit proposait de démolir cet ouvrage d'art pour le remplacer par un nouveau passage. Cette demande a provoqué plusieurs réactions. Le maire de la ville, monsieur Amman est d'avis qu'il serait dommage de démolir ce pont: "Il est unique en son genre, il a un passé historique et il marque le paysage à cet endroit de l'Emme".

Suite à un appel lancé par quelques journaux, plusieurs personnes ainsi que des entreprises ont alimenté de leurs dons - parfois fort élevés - une caisse destinée à rénover ce témoin du passé. Tandis que d'autres gens ont promis de contribuer en nature aux travaux.

Remettant l'ouvrage sur le métier, le Conseil communal a changé d'avis. Et l'assemblée du village a entériné récemment cette décision. Ce monument d'archéologie industrielle est sauvé.



Pont arqué près de Gerlafingen (SO)

Des nouveautés aux Archives fédérales des monuments historiques

Depuis que la Confédération s'occupe de protection des monuments, les Archives fédérales des monuments historiques stockent toutes les informations concernant les bâtiments rénovés avec une participation aux frais de la Confédération (voir article de M. Fröhlich).

Outre le fonds de base, l'EAD rassemble également d'autres documents sur l'évolution du paysage culturel suisse. On trouve ainsi un fonds en prêt permanent constitué d'images des éditions de cartes postales "Photoglob und Wehrli" de Zurich. Une autre collection ancienne complète le panorama: le fonds "Zinggeler" du nom d'un photographe amateur qui réalisa de nombreux clichés entre 1890 et 1935.

Signalons quelques acquisitions récentes:

Le fonds Ernst Schiess

En 1981, après le décès d'Ernst Schiess, un Bernois expert en rénovation d'orgues connu au-delà de nos frontières, ses héritiers ont décidé de remettre aux Archives tous ses documents à savoir: sa bibliothèque spécialisée ainsi que ses papiers de travail sur les facteurs d'orgues en Suisse et à l'étranger, ses travaux sur les cloches suisses, ainsi que les résultats de ses études d'acoustique. Après quelques années d'attente - dues au blocage du personnel au niveau fédéral - le fond E. Schiess a trouvé la place qu'il méritait au sein des Archives fédérales des monuments historiques. Les dossiers consacrés aux orgues et aux cloches peuvent être consultés par le public, perpétuant ainsi l'héritage spirituel de ce grand spécialiste.

La collection de négatifs des éditions Hugo Kopp

Ayant constaté que les clichés noir/blanc datant des années 40-50 ne trouvent plus preneur sur le marché des cartes postales, le propriétaire de cette maison d'édition zurichoise avait décidé de vendre une partie de son fonds de commerce. La Confédération a pu acheter ces quelque 30'000 clichés et les a déposés à l'EAD.

Cette acquisition est fort réjouissante; les Archives fédérales possèdent désormais un ensemble de valeur qui permet de suivre l'évolution des agglomérations sur trois périodes-clefs qui couvrent les étapes les plus importantes marquant l'évolution du paysage national: de 1900 à 1940 environ, la collection de cartes postales des éditions "Photoglob und Wehrli", puis de 1932 à 1965, les négatifs de Kopp et enfin les clichés réalisés lors de la mise sur pied de "l'inventaire national des paysages à protéger" (1980). Ces dernières images font obligatoirement partie de la bibliothèque.

La collection Hugger

Les usagers des Archives fédérales apprécient les services qu'elles peuvent rendre et ils ne manquent pas de suggérer diverses améliorations, proposant par exemple des acquisitions ou offrant de déposer des plans ou des clichés; les usagers savent que ces témoins seront conservés de manière pro-

fessionnelle et disponibles pour les chercheurs intéressés. Le professeur d'ethnologie P. Hugger de Zurich a ainsi proposé une série d'objets qui sont venus enrichir les collections. Il s'agit principalement de photos, souvent anonymes, qui nous permettent d'avoir une meilleure vision des biens culturels de notre pays. L'ensemble de ces documents est réunis dans une "collection Hugger".

Les archives photographiques de l'Office national suisse du tourisme (ONST)

L'ONST, chargé d'envoyer dans le monde entier de bonnes photos destinées à donner une image favorable de la Suisse aux touristes, fait une grande consommation de clichés qui doivent toujours présenter des images récentes. Des photos dont on peut lire l'âge ne sont plus guère intéressantes pour l'ONST. Qu'en faire? Les détruire? Sûrement pas. Depuis quelques temps, ces clichés finissent leur carrière à l'EAD où ils viennent compléter les archives photographiques déjà constituées à d'autres fins. Si l'ONST avait par hasard besoin d'une de ses réalisations passées, il pourrait les retrouver facilement à l'EAD. Double avantage: l'ONST n'a pas besoin d'augmenter la surface de ses stocks et l'EAD peut offrir un choix plus vaste de clichés d'un même bien culturel: un exemple de collaboration helvétique bien réussie.



Extrait des archives Photoglob

Autres renseignements

En reprenant tout un fonds (comme les archives de "Photoglob und Wehrli", ou de Zinggeler), des images qui n'ont pas de rapport direct avec les monuments historiques ont atterri dans les tiroirs de l'EAD. Les Archives fédérales ont décidé de classer ces clichés en plusieurs catégories: infrastructures de transports et véhicules, bateaux etc... ainsi que des clichés de paysages, des scènes de vie sociale voire même des photos de sujets étrangers.

Grâce à cette diversité, l'EAD n'est pas devenue une bibliothèque morte: souvent sollicitée, elle peut tenir compte des désirs spécifiques de ses usagers et rendre les plus grands services dans le domaine spécifique de la restauration et de la conservation.

Ces Archives des monuments historiques se trouvent à Berne, Bundesrain 20. Les jours ouvrables, la bibliothèque est ouverte de 8 h.30 à 11h.15 et de 14 h.00 à 16 h.00. On est instamment prié de s'annoncer auparavant!

Archives fédérales des monuments historique, Bundesrain 20. 3000 Berne 12

Tél:031/61.92.91

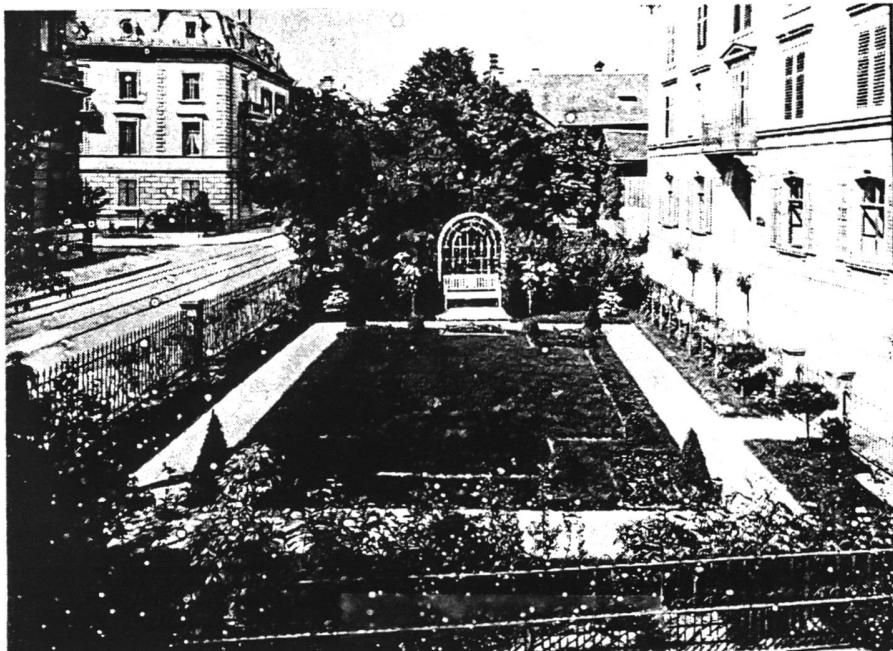
Société pour l'art des jardins

C'est le 31 janvier 1983 que cette société particulière a vu le jour à Zurich. Des fervents des jardins avaient remarqué qu'un nombre sans cesse croissant de jardins et de parcs remarquables disparaissaient et entendaient y remédier.

Depuis des temps reculés, les jardins ont enrichi l'existence des hommes. Dans chaque culture et pour chaque époque historique, on trouve de nouvelles manière de dessiner les jardins. Des jardins orientaux ressemblant aux fastes des Mille et une Nuit, des jardins japonais d'une conception irréprochable et précise, de grands parcs baroques entourant les châteaux de France, les paysages jardinés des Anglais et leur diversité, toutes ces formes de jardins nous enchantent d'une manière ou d'une autre. Nous pouvons également nous réjouir en apercevant une jolie ferme avec son potager, des petits jardins de banlieue bien soignés, voire un gazon agrémenté devant une villa..

Il faut cependant remarquer que cette diversité devient rare de nos jours. Ces terrains sont fort convoités: ce sont les dernières parcelles urbaines où l'on peut encore augmenter la densité des constructions, bref où l'utilisation du sol est considéré comme peu rentable.

De plus en plus, les propriétaires souhaitent avoir un jardin qui demande peu de soins: on couvre des surfaces de plantes vertes vivaces; ainsi plusieurs plantes autrefois répandues en ville sont menacées d'extinction. Les jardiniers n'offrent plus un choix de plantons aussi riche que par le passé. De plus, beaucoup de jardins ayant une grande valeur historique sont détruits par ignorance. Le grand public tout comme les politiciens ne sont pas encore sensibilisés au fait qu'un jardin à l'instar d'un tableau ou d'un bâtiment, peut être considéré comme une œuvre d'art.



Un jardin zurichois, rasé en 1930

Cette société entend éveiller l'attention de larges cercles sur l'art des jardins tout en trouvant l'oreille des autorités afin que la valeur culturelle des jardins et parcs soit reconnue. En effet, le caractère de plusieurs villes et agglomérations est déterminé par les espaces verts qui contribuent au bien-être des habitants. Ces amoureux des jardins ne souhaitent pas seulement défendre les espaces verts et les plantes que l'on y trouve, mais espèrent aussi relancer les recherches historiques sur les parcs et jardins (sauvegarde des sources iconographiques et manuscrites). Les membres de cette société collaboreront avec des bibliothèques et des instituts qui pourraient rassembler et tirer parti de documents, revues et autres sources concernant les parcs et jardins. Il ne s'agit pourtant pas de tomber dans la nostalgie et de n'admirer que les splendeurs passées: l'art du jardinage doit être développé et affiné dans l'esprit de notre temps. La société pour l'art des jardins organisera dans cette esprit diverses manifestations.

Il est possible d'obtenir les statuts ainsi que des formulaires d'adhésion en écrivant à l'adresse ci-dessous. La cotisation annuelle s'élève à 20 francs; l'abonnement au bulletin paraissant trois fois l'an est compris dans ce prix.

*Contact: Gesellschaft für Gartenkultur, c/o Madame Nicole Newmark, Im Gussh, 8678 Oetwil am See
Tél: 01/929.18.74.*

Fondation de la cité d'Avenches

Placée sous la surveillance du Département de l'Intérieur vaudois, la fondation dite "de la cité d'Avenches" entend notamment:

- préserver le caractère et l'architecture du centre ancien d'Avenches et de ses abords;
- intervenir en vue de sauvegarder, le cas échéant de réhabiliter les ensembles construits tout en assurant un aspect général harmonieux entre les divers éléments urbains (rues, places, éclairage, fontaines bâtiments, etc.);
- conseiller et soutenir les propriétaires concernés;
- aider au besoin par des subsides leurs efforts de restauration et d'entretien de leurs immeubles;
- collaborer avec les services compétents des communes, du canton et de la Confédération en matière d'urbanisme et de protection du patrimoine architectural.

La fondation ne traitera en principe pas de problèmes touchant à l'archéologie romaine, son action devant se concentrer essentiellement sur la cité médiévale.

Monsieur Hans Bögli, conservateur du Musée romain d'Avenches préside la fondation

*Contact: Fondation de la cité d'Avenches, 1580 Avenches
Tél: 037/75.17.30.*

Colloque sur la conservation des constructions en bois (Voir aussi Agenda.)

Organisé par le musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, un **colloque** sur la conservation des constructions en bois aura lieu dans la région de Brienz (hôtel Giessbach + musée de l'habitat rural) les **17 et 18 septembre** prochains. Cette manifestation est soutenue par le programme n° 16 du Fonds National; la coordination est assurée par le NIKE.

Le bois: conserver ses facultés statiques ou l'aspect extérieur?

La protection des bâtiments dans l'arc alpin pose des problèmes de fond que les spécialistes connaissent bien. Si l'on désire sauvegarder des témoins de l'architecture passée, deux aspects entrent en ligne de compte:

- La conservation et la protection de la substance construite contre une dégradation constante.
- La consolidation ou le remplacement de certaines pièces de construction déjà abîmées ou détruites.

Ces deux exigences sont étroitement liées. Outre les problèmes relevant directement de la protection des bâtiments, il ne faut pas oublier la physique propre aux bois, la statique de la construction ainsi que la protection de l'environnement.

Au musée de Ballenberg, le problème de la conservation du bois est discuté depuis le début des années 70. Diverses solutions ont été testées. En général, les immeubles déplacés sont formés à 80-90% de bois originaux, si tant est que l'on puisse parler de bois pour certaines poutres ou madriers bien entamés par l'âge. Les parties remplacées par du bois neuf sont dissimulées au prix de nombreux efforts. En 1978, cependant, une nouvelle école s'impose: la maison à poteaux bernoise de Madiswil n'a pas été reconstruite selon ces méthodes. En particulier, les pièces constituant l'écurie furent laissées telles quelles, sans applications de produits protecteurs. Puis, petit à petit, on a renoncé à effectuer des compromis esthétiques sous prétexte de suivre un goût du public non dépourvu d'arbitraire. C'est seulement en consultant la comptabilité détaillée des reconstructions que l'on se rend compte que près de 30 tonnes de produits chimiques protecteurs ont été utilisés depuis l'ouverture du musée.

Confrontée à des avis d'experts contradictoires, la direction du musée suisse de l'habitat rural a décidé d'établir un bilan précis de ses expériences et des pratiques actuelles en matière de conservation du bois. S'assurant la collaboration du NIKE, le musée a ainsi pris langue avec le programme national n° 16 (méthodes de conservation des biens culturels). Ce programme de recherche n'est pas particulièrement consacré aux problèmes liés au bois; pourtant certains projets peuvent fournir des éléments importants. En organisant un colloque sur place, le musée entend, par des conférences, mettre en exergue des aspects techniques tout en offrant une possibilité de rencontre et de dialogue aux chercheurs, restaurateurs, architectes et fabricants de produits de protection pour le bois.

